

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21683 - 80ÈME ANNÉE

Préparation du Budget 2025 : faire entendre la voix de La Réunion

La Plateforme réunionnaise propose une « conférence péi » le 6 novembre à Sainte-Suzanne

La Plateforme réunionnaise saisit l'occasion de la préparation du Budget 2025 de la France pour proposer l'organisation d'une « conférence péi » qui pourrait se tenir le 6 novembre à Sainte-Suzanne. « Nous lançons ainsi un appel à tous les acteurs — élus, associations, syndicats, entreprises, citoyens — pour construire ensemble un modèle pérenne et équitable, qui saura défendre et promouvoir les intérêts de La Réunion face aux défis actuels et futurs », précise un communiqué daté du 25 octobre et signé par les membres de la Plateforme réunionnaise : PCR, PS, Ansanm, EELV, Cilaos, Banian et Place Publique.

« La Plateforme Réunionnaise se mobilise pour la préservation des intérêts des Réunionnais dans le cadre de la préparation du budget 2025 par l'actuel gouvernement.

Pour construire un avenir qui répondent à nos spécificités, il est impératif de rassembler toutes nos forces vives autour d'un projet clair et partagé. C'est dans l'union que nous saurons formuler les solutions les mieux adaptées aux réalités de notre territoire. Et c'est dans cet esprit que nous proposons à l'ensemble des acteurs locaux, une conférence péi qui pourrait se tenir le mercredi 6 novembre à la salle des fêtes Lo Rwa Kaf à Sainte-Suzanne.

Cette rencontre sera l'occasion d'initier un espace de dialogue inédit pour coconstruire un projet réunionnais pensé par et pour les Réunionnais, en prenant en compte les problématiques propres à notre île.

Cette semaine, nous avons su alerter avec force les autorités sur l'injustice qu'elles sont sur le point d'infliger aux collectivités réunionnaises dans le cadre de l'article 64. À La Réunion, douze communes, le Port, La Possession, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Denis,

Saint-Joseph, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sainte-Marie et le Tampon et l'ensemble des intercommunalités risquent d'avoir un prélèvement sur leurs recettes en 2025. Cette démarche s'est révélée justifiée car, telle une alerte rouge, elle a permis de faire réagir les pouvoirs publics. Le ministre délégué au Budget et aux Comptes Publics, par ses propos de ce jeudi 24 octobre à l'Assemblée nationale, a manifesté une première ouverture et un engagement en notre direction. Cependant, nous restons vigilants pour défendre les droits et les attentes des habitants de La Réunion.

En effet, de multiples menaces pèsent sur les financements de nos politiques publiques structurantes. Nous devons donc faire front pour porter nos ambitions et défendre leurs contreparties budgétaires, véritablement vitales pour nos territoires, parmi lesquels :

- Les budgets de l'Outre-Mer, notamment la Ligne Budgétaire Unique (LBU), indispensable pour le financement de la construction et de la rénovation de logements sociaux
- Les mesures de compensation du coût de la vie et le rattrapage du pouvoir d'achat pour les bas salaires et les retraites. L'augmentation de 2 % du SMIC au mois de novembre ne permet pas de rattraper l'inflation de ces 12 derniers mois et acte ainsi une perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs les plus modestes
- Les budgets généralement consacrés aux politiques d'insertion professionnelle, notamment pour notre territoire qui connaît un chômage structurel qui impacte notre dignité et notamment celle de nos jeunes
- Les budgets alloués à la préservation de la biodiversité, dont la protection de la ressource en eau
- Les budgets des services publics fondamentaux, notamment les postes de fonctionnaires dans les do-

maines de l'éducation, de la police, de la justice et de la santé... Il s'agit de services à la population. Leur présence comme leur qualité, reviennent de droit à celle-ci et ne sauraient être dégradées, voire supprimées.

Nous lançons ainsi un appel à tous les acteurs — élus, associations, syndicats, entreprises, citoyens — pour construire ensemble un modèle pérenne et équitable, qui saura défendre et promouvoir les intérêts de La Réunion face aux défis actuels et futurs. Nous réaffirmons ainsi notre volonté d'instaurer un nouveau mode de gouvernance partagée et nous inscrire dans la co-construction avec les forces citoyennes.

Nous nous tenons prêts pour continuer le travail en faveur de notre île. »

Éricka BAREIGTS, Parti Socialiste
Maurice GIRONCEL, Parti Communiste
Réunionnais
Olivier HOARAU, ANSANM
Geneviève PAYET, EELV
Patrice SELLY, BANIAN
Jacques TÉCHER, Cilaos
Christophe ESTÈVE, Place Publique

Préparation du Budget 2025 : faire entendre la voix de La Réunion

La Plateforme réunionnaise propose une « conférence péi » le 6 novembre à Sainte-Suzanne

Ce samedi 26 octobre à l'initiative de l'antenne réunionnaise de la Confédération nationale du logement, une mobilisation a rassemblé une centaine de personnes devant la préfecture. À La Réunion, l'État est responsable de la politique du logement. Le rythme de construction n'est pas suffisant et les loyers sont trop chers. Mais faute de remise à plat de ce système, le problème perdurera malgré les manifestations. Il est nécessaire d'aller au-delà de la médiatisation pour remettre en cause tout le système responsable de la crise. Dans les pays des BRICS, il existe de nombreuses entreprises capables de construire 50 000 logements en quelques années en employant une main d'œuvre réunionnaise. Face à la faillite de Paris, élargissons notre horizon pour trouver des solutions à nos problèmes.

A l'initiative de la section de La Réunion de la Confédération nationale du logement, une manifestation a eu lieu devant la Préfecture ce 26 octobre sur le thème du logement. Les participants étaient des locataires et des demandeurs de logement. En effet à La Réunion, le système est incapable de respecter ce

droit, malgré l'inscription dans la loi du droit au logement opposable.

Les doléances restent les mêmes depuis des années. Les logements sociaux sont en nombre insuffisants. Selon les estimations, le nombre de familles inscrites sur une liste d'attente est proche de 50000. L'autre problème est le coût des loyers. Ainsi, pour une pièce en logement social, il faut souvent compter 500 euros par mois de loyer, ce qui est quasiment équivalent au revenu minimum.

Pour permettre aux bailleurs sociaux de trouver des locataires, l'argent public intervient sous la forme d'une subvention versée directement au propriétaire : l'allocation logement. Les cotisations des travailleurs à la Caisse d'allocations familiales permettent à ce système de fonctionner.

Le scandale des loyers « sociaux » à plusieurs centaines d'euros par mois

Cela permet de maintenir un niveau de loyer excessi-

vement élevé pour du social sur la base d'un coût de construction « hors norme ». En effet, comment peut-on encore admettre qu'un logement social a un coût de production de l'ordre de 1500 euros le mètre carré voire plus ? Le coût du foncier, l'éloignement et autres justifications ont bon dos. Il y a manifestement un problème et il faut s'interroger sur qui profite de ce système financé directement par l'État via la Ligne budgétaire unique ou la défiscalisation accordée aux bailleurs sociaux. Pas les Réunionnais en tout cas qui manquent de logements adaptés à leur capacité contributive.

En effet, pour un allocataire du revenu minimum à un peu plus de 500 euros, la logique veut que le prix de son loyer ne dépasse pas 100 euros et cela sans aide. C'est la définition du logement social. Si le système ne veut pas le faire, alors il appartient aux Réunionnais de chercher d'autres solutions.

Il est dommage que les manifestants de ce samedi n'aient pas soulevé cette problématique et d'autres qui entretiennent un système qui s'enrichit sur la précarité des Réunionnais. Il est en effet essentiel d'aller au-delà de la médiatisation pour remettre en cause un système responsable de la crise.

Appel d'offres international : construire 50000 logements sociaux en 5 ans maximum

Les données sont connues, il manque 50000 logements. Un appel d'offres international ne permettrait-il pas de régler rapidement ce problème ? En Chine, en Inde ou dans d'autres pays des BRICS, il existe de nombreuses entreprises qui peuvent construire 50 000 logements de qualité à quelques dizaines de milliers d'euros en peu de temps grâce à leur capacité d'ingénierie et de maîtrise des coûts. La négociation devra bien sûr inclure l'emploi de travailleurs réunionnais sur ces chantiers. Tout près de nous à Madagascar, un logement Mora analogue à un logement social de standing à La Réunion est livré à 10 000 euros, contre 150 000 euros dans notre pays. Certes, les salaires des travailleurs sont moins élevés, mais il est important de s'interroger : comment

une telle différence peut-elle s'expliquer ? Mais les missions à Madagascar sur ce sujet ne sont pas à l'ordre du jour de décideurs qui préfèrent s'inspirer de solutions occidentales manifestement inadaptées. Rappelons qu'à La Réunion, les bailleurs sociaux sont d'importantes sociétés françaises. La banque des collectivités françaises, la Caisse des dépôts et consignations, est propriétaire de la majorité du parc social via une filiale. L'autre grand acteur est une filiale du groupement français Action Habitat, la SHLMR. Elles se contentent d'importer à La Réunion le système français de construction de logements sociaux en y apportant quelques aménagements liés au climat. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les coûts explosent au détriment des locataires et des travailleurs qui cotisent à la Caisse d'allocations familiales.

Paris veut-il régler la crise du logement à La Réunion ?

Ces sociétés françaises disposent sans nul doute des liquidités suffisantes pour payer cash 50000 logements sociaux à une société chinoise ou indienne employant des travailleurs réunionnais. Si elles persistent à rester dans le confort de l'importation du système français de production, alors se pose la question de l'utilité pour les Réunionnais du contrôle par Paris du parc social réunionnais.

Tout ceci plaide pour le transfert de la compétence logement aux Réunionnais, compte tenu de la faillite de Paris dans ce domaine. Nul doute que des Réunionnais seront capables de trouver dans le monde les sociétés capables de construire rapidement les 50 000 logements sociaux manquants avec au final un loyer adapté à la capacité contributive des locataires.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In dékolonizassion vréman nésséssèr...

Mézami, zordi mi panss lékritir oktob 1977. Néna lontan sa i égziss — 47 zané — é mi panss ziska zordi so lékritir-la lé ankor vivan dann la mémoir sak la travaye pou fèr sa. Finalman mi étone ar pa pèrsonne si mi di, dann tan-la sak la fé so lékritir-la sé Boris Gamaleya. Bonpé rényoné i koné bononm-la é toute lo travaye li la fé pou la lang kréol la Rényon, konm pou noute litératir épi noute kiltir an zénéral.

Dann tan-la ni pé dir nou lété san pèr malgré toute sak noré pi ariv anou sitèlman lo séktarism lété la loi dann la Franss la sinkyème Républik, épi dann la sossyété rényonèz galman. Sirman zot i rapèl lordonanss oktob soissante — i apèl sa galman lordonanss Debré — é ni koné bien si sa lété fé dann la guèr lalzéri, sé sirtou bann fonksionèr rényoné épi lézot Dom la sibi in n'afèr konmsa.

Boris Gamaleya sé inn viktime so loi-la avèk d'ote fonksyonèr, la plipar étan kominiss étan mèm otonomiss. Mi sava pa anparl sa mé sak i vé rafrèshir in pé zot mémoir Témoignages lé la é lé possib alé lir ali pou konète in pé noute kistoir épi pou rann anou konte lo tan la diktatir la pèz dsi nou rényoné — sak i kroï pa, sansa a domi, mi invite azot lir noute zoinal. Mi assir azot vitman-vitman zot va konprann la shape lo plon nou la konète dann bann zané-la.

Astèr ni pé dir nou lé anplin dann la somenn kréol é sirésèrtin in pé partou bann rényoné va fé la sélébrassion k'i fo pou noute lang, noute kiltir, noute litératir. Sirésèrtin ni pé dir nou la avanss in bonpé mé anveu pa d'mwin si mi di néna ankor in bon boute shomin pou fèr kissoi dan la lang, kissoi dan la kiltir, kissoi ankor dann la libérassion noute bann léspri-san parl noute lékomi d'prodikssion i rèss pou mète an plass — anfinnkonte in vr édévlopman noute péi pou fé.

Si mi vé mi pé rézime l'afèr dann in sinp mo, mi pé i apèl sa la dékolonizassion... in déolonizassion vréman nésséssèr. A bon antandèr salu !

Justin